



ZP5329

POLICE DES HAUTS-PAYS

DOUR – HENSIES – HONNELLES - QUIEVRAIN

AVIS

CONSEIL DE POLICE DU 07 DECEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 octobre 2021
2. Budget 2021 – Modification budgétaire n° 2 – Approbation par la tutelle – Information
3. Igretec – Assemblée générale du 16 décembre 2021
4. Budget 2022 – Utilisation des crédits provisoires de janvier à mars 2022
5. Marché de travaux – Réparation de la toiture des garages du commissariat de Honnelles – Mode de passation et conditions
6. Marché de fournitures – Acquisition de matériel d'équipement – Accord-cadre
7. Marché de services – Logiciel RGPD et consultance – Mode de passation et conditions
8. Recrutement – GPI 73 – 1 INP Proximité
9. Mobilité 2021-05 – Autorisation de s'inscrire dans la nouvelle procédure de recrutement à défaut de candidat

HUIS CLOS

10. Personnel opérationnel - Demandes d'assistance en justice

Point supplémentaire en urgence – Mise à la retraite pour inaptitude physique définitive

PUBLICATION

Le présent avis sera affiché dans les commissariats de la zone de police et dans les administrations communales de Dour, Hensies, Honnelles et Quiévrain pendant dix jours.



DECISIONS DU CONSEIL DE POLICE

Igretec – Assemblée générale du 16 décembre 2021

Le Conseil de police a décidé de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale d'Igretec du 16 décembre 2021 et a approuvé les points inscrits à l'ordre du jour :

- Affiliations/administrateurs
- Deuxième évaluation du plan stratégique 2020-2022
- In house – Fiches de tarification.

Budget 2022 – Utilisation des crédits provisoires de janvier à mars 2022

En janvier, février et mars 2022, des dépenses pourront être effectuées, conformément à l'article 13 du règlement général de la comptabilité de la police locale, par le biais de crédits provisoires.

Marché de travaux – Réparation de la toiture des garages du commissariat de Honnelles – Mode de passation et conditions

Le Conseil de police a décidé de passer un marché par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la rénovation de la toiture des garages du commissariat de Honnelles.

Le montant estimé de ce marché s'élève à 12.396,69 € HTVA ou 15.000,00 € TVAC.

Cette dépense est inscrite au budget extraordinaire de l'exercice 2021 – article 33002/724-60. Elle sera financée par emprunt – article 33007/961-51.

Marché de fournitures – Acquisition de matériel d'équipement – Accord-cadre

Le Conseil de police a décidé de procéder à l'acquisition de ceinturons, porte-chargeur et porte-spray auprès de la SRL Radar Leather Division aux conditions de l'accord-cadre 2017 R3 174, soit pour un montant total de 729,00 € HTVA ou 882,09 € TVAC

Cette dépense est inscrite au budget extraordinaire de l'exercice 2021 – article 33003/744-51. Elle sera financée par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire – article 060/995-51.

Marché de services – Logiciel RGPD et consultance – Mode de passation et conditions

Le Conseil de police a décidé de passer un marché par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la location d'un logiciel d'accompagnement dans le cadre de la mise en conformité au RGPD et d'un accompagnement en régie de la personne en charge du RGPD.

Le montant estimé de la location annuelle du logiciel est de 3.000,00 € HTVA ou 3.630,00 € TVAC. Cette dépense est inscrite au budget ordinaire – article 33001/123-13.

Le montant estimé de l'accompagnement en régie est de 900,00 € HTVA/jour ou 1.089,00 € TVAC. Cette dépense est inscrite au budget ordinaire – article 330/123-06.

Recrutement – GPI 73 – 1 INP Proximité

A défaut de candidature dans le cadre du recrutement d'un inspecteur pour le service de proximité au cours du cycle de mobilité 2021-03, le Conseil de police a décidé de faire appel à la procédure de recrutement immédiat prévu par la circulaire GPI 73.

Un emploi d'inspecteur pour le service de proximité est déclaré vacant dans le cadre du cycle de mobilité réservé aux aspirants-inspecteurs qui est organisé au début de la formation de base.

Mobilité 2021-05 – Autorisation de s'inscrire dans la nouvelle procédure de recrutement à défaut de candidat

Le Conseil de police autorise la zone de police à publier sur www.jobpol.be les emplois déclarés vacants sans candidature inscrits dans le cadre du cycle de mobilité 2021-05.

Personnel opérationnel – Demandes d'assistance en justice

Le Conseil de police a autorisé trois membres du personnel opérationnel à faire appel aux services d'un avocat dans le cadre de divers faits leur ayant porté préjudice. La zone de police se constitue partie civile dans le cadre de ces faits.

Personnel opérationnel – Mise à la retraite pour inaptitude physique définitive

Le Conseil de police a mis un membre du personnel opérationnel à la retraite pour inaptitude physique définitive à dater du 1^{er} janvier 2022.

Fait le 10 décembre 2021

Par le Collège de police,

Le Chef de corps,
Patrice DEGOBERT

Le Président,
Eric THIEBAUT